

Infolettre

AGESSS



À tous les membres retraités

Le 10 mai 2018

Bonjour à tous,

Voici les nouveaux développements concernant les régimes d'assurance collective et la tribune des retraités.

Régimes d'assurance collective des retraités

Le comité consultatif des retraités (CCR), où ont lieu les discussions entourant les régimes d'assurance collective des retraités, poursuit ses travaux avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). [Nous vous invitons à prendre connaissance du dernier bulletin électronique du CCR.](#)

À la lecture de ce bulletin, vous aurez un état de situation des discussions avec le SCT ainsi que la confirmation des nouvelles nominations au sein du comité. Nous avons maintenant deux représentants de l'AGESSS à ce comité : madame Micheline Chamard et monsieur Yves Bolduc.

En appui aux travaux qui se déroulent au CCR, nous vous invitons à dénoncer la situation inacceptable à l'endroit des retraités du personnel d'encadrement du gouvernement du Québec de moins de 65 ans à l'égard du coût des primes d'assurance médicaments. Voici l'hyperlien vous permettant de prendre connaissance du contenu de la lettre proposée et d'en faire le suivi auprès de votre député : https://www.agesss.qc.ca/images/pdf/Retraites/Lettre_depute.doc

Tribune des retraités

Dans [l'Infolettre du 28 juin 2017](#), nous vous informions d'une réponse reçue de la part du SCT.

À la suite de cette réponse, nous avons fait parvenir une lettre au SCT qui exprimait notre désaccord avec la décision et surtout notre préoccupation que les gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux soient si peu représentés.

Par ailleurs, à l'automne 2017, nous avons reçu un premier compte rendu d'une rencontre de la tribune des retraités qui avait eu lieu à la fin du mois de juin 2017. Cependant, les associations non présentes à la tribune des retraités n'avaient pas la confirmation tacite que les documents reçus pour information pouvaient intégralement être acheminés aux membres retraités de leur association respective.

Après plusieurs échanges téléphoniques, nous avons eu la confirmation au début de l'année 2018 que les documents reçus par la tribune des retraités pouvaient être acheminés

intégralement à nos membres. C'est avec plaisir que nous invitons à prendre connaissance des comptes rendus des discussions de la tribune des retraités que nous avons reçus :

- [22 juin 2017](#)
- [5 octobre 2017](#)
- [25 janvier 2018](#)

Nous tenons à vous préciser que nous remarquons qu'il y a un délai de près de trois mois entre chaque rencontre de la tribune des retraités et la transmission des documents vers nos bureaux.

En terminant, soyez assurés que l'AGESSS vous tiendra informés de l'évolution de ces dossiers.

Meilleures salutations,

L'équipe de l'AGESSS |



Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
601, rue Adoncour, bureau 101
Longueuil (Québec) J4G 2M6
T : 450 651-6000 | SF : 1 800 361-6526 | F : 450 651-9750
agesss@agesss.qc.ca | www.agesss.qc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux! Facebook [AGESSS](#) - Twitter [@agesss_info](#)

This information is not available in English. For further details concerning this email, please contact us at 450 651-6000 or 1 800 361-6526.

Si votre courriel ne supporte pas les liens hypertextes, veuillez copier et coller le lien dans votre navigateur.

Prenez note que certains établissements ne vous donnent pas accès à des sites Web extérieurs ou encore que seuls certains sites Web présélectionnés vous sont accessibles. Il est donc possible que l'hyperlien contenu dans ce message ne fonctionne pas. Pour remédier à cette situation, vous pouvez nous transmettre votre adresse de courriel personnel. Il suffit d'envoyer cette information à agesss@agesss.qc.ca. Merci de votre collaboration.

Pour vous désabonner des envois de l'AGESSS, veuillez nous en faire part par courriel à agesss@agesss.qc.ca. Prenez toutefois note que toutes les informations de l'AGESSS sont dorénavant transmises par voie électronique seulement.